



Service public
de Wallonie

Petit bassin de natation utilisant un autre désinfectant que le chlore : Formulaire de rapport annuel des accidents corporels

Annexe 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 13 juin 2013 déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre du cercle familial, lorsque la surface est inférieure ou égale à 100 m² ou la profondeur inférieure ou égale à 40 cm utilisant un procédé de désinfection autre que le chlore ou en combinaison avec du chlore (M.B. 12.07.2013)

ANNEXE 4

FORMULAIRE C

Nom de la piscine :
Rue :
Code Postal :
Localité :
Téléphone :
Fax :
Email :
Nom du Directeur :
Type d'institution : Ecole - Piscine seule - Complexe sportif avec piscine

RAPPORT ANNUEL ACCIDENTS CORPORELS EN PISCINE

- Année civile : -

Forme d'accident		Type d'infrastructure impliquée	
		Nbre	Nbre
a) Dans l'eau			
		10) Escalier sous eau	
		11) Carrelage	
1) Noyade (issue favorable ou non)		12) Echelle/main courante	
2) Contact avec infrastructure		13) Ligne de nage ou corde	
3) Contact avec autre usager		14) Grille	
4) Malaise		15) Structure flottante	
5) Contact avec fond		16) Toboggan	
6) Autres :		17) Plongeoir	
		18) Plot de départ / bord	
		19) Autres :	
		Total	
b) Hors de l'eau (dans le hall du bassin)		Nbre	Nbre
		10) Structure sous toboggan	
		11) Escalier	
1) Glissade/chute sur sol sec		12) Carrelage/maçonnerie	
2) Glissade/chute sur sol mouillé		13) Colonne	
3) Contact avec infrastructure		14) Banc	
4) Contact avec autre usager		15) Echelle/main courante	
5) Malaise		16) Portes	
6) Autres.....		17) Toboggan	
		18) Plongeoir	
		19) Plot de départ / bord	
		20) Pédiluve	
		21) Autres:	
		Total	



Forme d'accident		Type d'infrastructure impliquée	
Autre endroit : <input type="radio"/> Douche <input type="radio"/> Toilettes <input type="radio"/> Hall d'entrée <input type="radio"/> Cafétéria <input type="radio"/> Vestiaire <input type="radio"/> Tribune <input type="radio"/> Autres :			
	Nombre		Nombre
1) Glissade/chute sur sol sec 2) Glissade/chute sur sol mouillé 3) Contact avec infrastructure 4) Contact avec autre usager 5) Malaise 6) Autres :		10) Structure sous toboggan 11) Escalier 12) Carrelage/maçonnerie 13) Colonne 14) Banc 15) Echelle/main courante 16) Portes 17) Toboggan 18) Plongeur 19) Plot de départ / bord 20) Pédiluve 21) Autres : Total	

Types de lésions	
	Nombre
<input type="checkbox"/> Décès par noyade	
<input type="checkbox"/> Décès par autre cause	
<input type="checkbox"/> Lésion aux yeux	
<input type="checkbox"/> Intoxication	
<input type="checkbox"/> Début de noyade	
<input type="checkbox"/> Fracture	
<input type="checkbox"/> Piqûre	
<input type="checkbox"/> Lésions cutanées	
<input type="checkbox"/> Brûlure	
<input type="checkbox"/> Contusion	
<input type="checkbox"/> Autres :	

Mesures de prévention adoptées ou à adopter	
<input type="checkbox"/> Modification d'organisation du travail <input type="checkbox"/> Modification d'infrastructure <input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Renforcement surveillance <input type="checkbox"/> Rappel des consignes <input type="checkbox"/> Autres :
Notes/remarques complémentaires (voir annexe) notamment relatives aux mesures prises ou à prendre en matière d'organisation, de prévention, ...	

Date :/...../.....

Signature du Directeur:

